

03

04

06

07

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT QUI SOMMES-NOUS? 2022, DES DATES CLÉS ET DES VICTOIRES COMMUNICATION

08

DES IMPACTS DE PLUS EN PLUS VISIBLES 10

L'ÉCHÉANCE POLITIQUE DES ÉLECTIONS NATIONALES 12

À L'INTERNATIONAL ET EN EUROPE : DES ENJEUX IMPORTANTS

15

LA SOBRIÉTÉ AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ **17**

LA RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS
DANS LES SECTEURS
LES PLUS ÉMETTEURS

20

LA JUSTICE SOCIALE AU CŒUR DES ENJEUX

23

NOS FINANCES EN 2022

Directrice de la publication : Morgane Créach Coordination de la publication : Mathilde Lebourgeois Conception Graphique : www.solennmarrel.fr

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

En France, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par une sécheresse et des canicules historiques qui ont obligé un millier de communes à prendre des mesures de secours pour s'approvisionner en eau potable, ont totalement asséché

autant de cours d'eau, réduit les rendements agricoles et la production hydroélectrique d'environ 20 %, causé 10 000 morts et des incendies monstrueux. Dans le même temps, le rapport du GIEC a rappelé que les solutions d'atténuation que nous défendons depuis notre création (sobriété et efficacité énergétique, énergies renouvelables, végétalisation de l'alimentation, protection des écosystèmes naturels...) sont les plus efficaces.

De quoi mobiliser le monde politique et toute la société pour que la lutte contre le changement climatique passe du slogan à la réalité? Que nenni. Certes, les émissions de gaz à effet de serre françaises ont baissé en 2022, mais c'est largement dû à la hausse des températures hivernales (liée elle-même au changement climatique), à la hausse des prix de l'énergie et aux efforts de sobriété bienvenus qui l'ont suivi mais dont la pérennité n'est pas assurée.

À la place, l'État subventionne à 70 % une solution de « maladaptation » typique, les méga-bassines, repousse l'objectif de développement de l'éolien terrestre et adopte une loi censée accélérer le développement des renouvelables mais qui ajoute de nouvelles contraintes à leur encontre – soi-disant au nom de l'écologie. Il se lance tête baissée dans un nouveau programme nucléaire

malgré le désastre industriel que constituent toutes les constructions de nouveaux réacteurs en Europe et aux États-Unis. Dans le même temps, la violence d'État face aux défenseurs de l'écologie atteint un niveau jamais vu en France et le Gouvernement n'hésite pas à menacer les associations qui dénoncent cette violence.

Pourtant, ne perdons pas espoir, certaines évolutions sont positives. Ainsi, « qui aurait pu prévoir » que l'éolien et le solaire, à eux deux, produiraient 12 % de l'électricité mondiale en 2022 ? On est beaucoup plus proche du scénario Energy [R]evolution publié par Greenpeace en 2007 (15 % en 2020) que des projections officielles de l'époque. L'adoption du fonds « Pertes et dommages » lors de la dernière COP est une victoire des ONG et des pays les plus touchés par le réchauffement. En France, l'annonce de 100 milliards d'euros pour le ferroviaire d'ici 2040 va dans le bon sens, tout comme, en Europe, l'interdiction de vente des voitures thermiques neuves en 2035.

Les enjeux ne manquent pas pour l'année qui vient, à commencer par la future loi de programmation sur l'énergie et le climat. Pour faire face à ces enjeux, nous créons régulièrement de nouveaux postes et nous avons réorganisé notre structure en créant deux postes de coordinatrices de programmes. Pour terminer, je tiens à féliciter l'équipe salariée du Réseau Action Climat pour son engagement sans faille, et je souhaite la bienvenue à l'association Global Chance qui nous a rejoint cette année.

Philippe Quirion

QUI SOMMES-NOUS?

ASSOCIATIONS NATIONALES MEMBRES

MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF

ASSOCIATIONS

20 SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

+130000

ABONNÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

36
ADHÉRENTS

INDIVIDUELS

Le Réseau Action Climat fédère 27 associations nationales de protection de l'environnement, de lutte contre la pauvreté, de développement et de solidarité internationale. Il comporte par ailleurs un collège de 10 associations locales ainsi qu'un collège de 36 adhérents individuels. Il a pour principale mission de lutter contre le dérèglement climatique, de l'échelle internationale à l'échelle locale.

LES SIÈGES ET AGRÉMENTS

Le Réseau Action Climat est agréé par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires « Association nationale de protection de l'environnement ». Il siège dans différentes instances nationales, notamment:

- Conseil National de la Transition Écologique (CNTE)
- Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE)
- Conseil d'Orientation de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)
- Comité pour l'Économie verte
- Conseil National de l'Alimentation
- · Conseil National de l'Air
- Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme
- Conseil National pour le Développement et la Solidarité Internationale (CNDSI)

LES RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

- Membre et antenne française du Climate Action Network Europe (CAN Europe) et du Climate Action Network International (CAN International)
- Membre de Transport & Environment (T&E)

LES ASSOCIATIONS NATIONALES MEMBRES





































LE BUREAU EXÉCUTIF DU RÉSEAU **ACTION CLIMAT**



PHILIPPE OUIRION **PRÉSIDENT**



TOULOUSE TRÉCORIER



BONDUELLE ADMINISTRATEUR



RAPHAËLLE GAUTHIER ADMINISTRATRICE



VENANCE JOURNÉ **ADMINISTRATRICE** MEMBRE DU CESE



DAMIEN

DEMAILLY

IZARD ADMINISTRATRICE



DUFOUR ADMINISTRATRICE

NOTRE GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration est composé d'un représentant de chaque organisation nationale membre, d'un représentant du collège d'associations locales et régionales, d'un représentant de celui des adhérents individuels ainsi que des 8 membres du bureau exécutif.

LES COLLECTIFS DONT NOUS SOMMES MEMBRES

Pacte du Pouvoir de Vivre www.pactedupouvoirdevivre.fr

Alliance de plus de 60 acteurs majeurs dans la protection de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, le soutien aux migrants, le monde étudiant, du travail, de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire et de la mutualité.

Pacte pour la Transition Citoyenne https://transition-citoyenne.org/pacte

Porté durant les élections municipales de 2020 par des groupes de citoyen·nes afin d'engager les candidat·es à mettre en œuvre tout ou partie 32 mesures, suivre et accompagner la progression des engagements pris par les élu·es tout au long des mandats.

Alliance Ecologique et Sociale

https://alliance-ecologique-sociale.org Née en janvier 2020 de la volonté de syndicats et d'associations environnementales de changer les termes du débat et de défendre une vision. profondément sociale et environnementale de notre société.

Collectif nourrir

https://collectifnourrir.fr/

Créé en 2022 et issu de la fusion de la plateforme pour une autre PAC et de la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire. Le Réseau Action Climat à œuvré à sa création, participant notamment à l'élaboration de sa stratégie.

L'ÉQUIPE SALARIÉE (EN AVRIL 2023)

COMITÉ DE COORDINATION



MORGANE CRÉACH DIRECTRICE



ANNE BRINGAULT COORDINATRICE DES PROGRAMMES



EMMANUEL BERNARD **GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**



YVON CHAGUÉ CHARGÉ DE COMMUNICATION DIGITALE



BENJAMIN **CRETTENAND** CHARGÉ DE SENSIBILISATION



CYRIELLE DENHARTIGH RESPONSABLE **AGRICULTURE** & ALIMENTATION



VALENTIN DESFONTAINES RESPONSABLE MOBILITÉS DURABLES



GAÏA FEBVRE RESPONSABLE POLITIOUES INTERNATIONALES



CAROLE BRUN RESPONSABLE **ADMINISTRATIVE** ET FINANCIÈRE



MATHILDE LEBOURGEOIS RESPONSABLE COMMUNICATION



CAROLINE FRANCOIS-MARSAL RESPONSABLE EUROPE



BENOIT GRANIER RESPONSABLE ALIMENTATION



CLARA SANNICOLO RESPONSABLE CLIMAT CHARGÉE DE MISSION **ET TERRITOIRES**



FIONA STEFFAN ARTIFICIALISATION



PIERRE LEFLAIVE RESPONSABLE **TRANSPORTS**



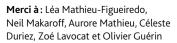
EMELINE NOTARI RESPONSABLE **POLITIQUE** CLIMAT



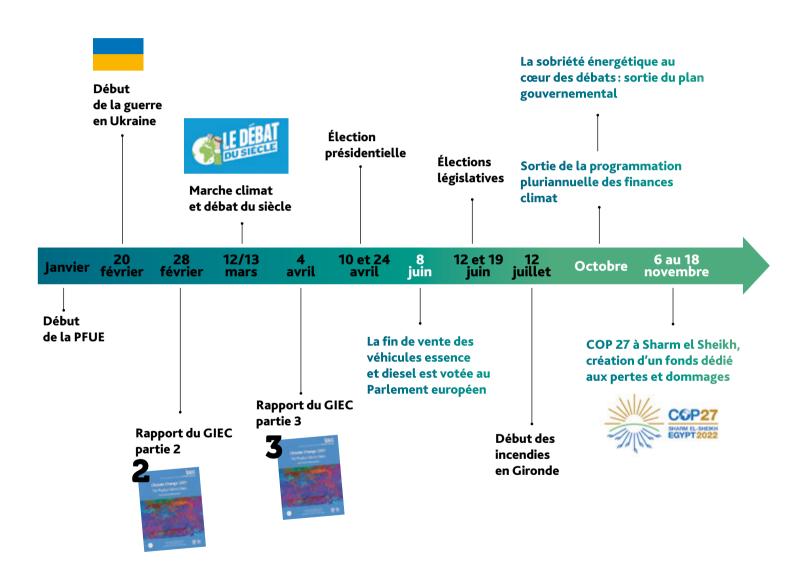
MARINE POUGET RESPONSABLE **GOUVERNANCE** INTERNATIONALE



ZÉLIE VICTOR RESPONSABLE TRANSITION **ENERGÉTIQUE**



2022, DES DATES CLÉS ET DES VICTOIRES



COMMUNICATION

En 2022, le Réseau Action Climat a renforcé sa communication avec la création d'un nouveau poste dédié à la sensibilisation au changement climatique. Cela a permis de développer de nouveaux outils de sensibilisation destinés à un public élargi. L'association a continué d'augmenter sa visibilité et son audience grâce à des contenus variés.

1500
RETOMBÉES PRESSE

37 COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE







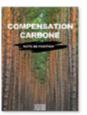
28
PUBLICATIONS













61500 SUR TWITTER (x2 en un an)







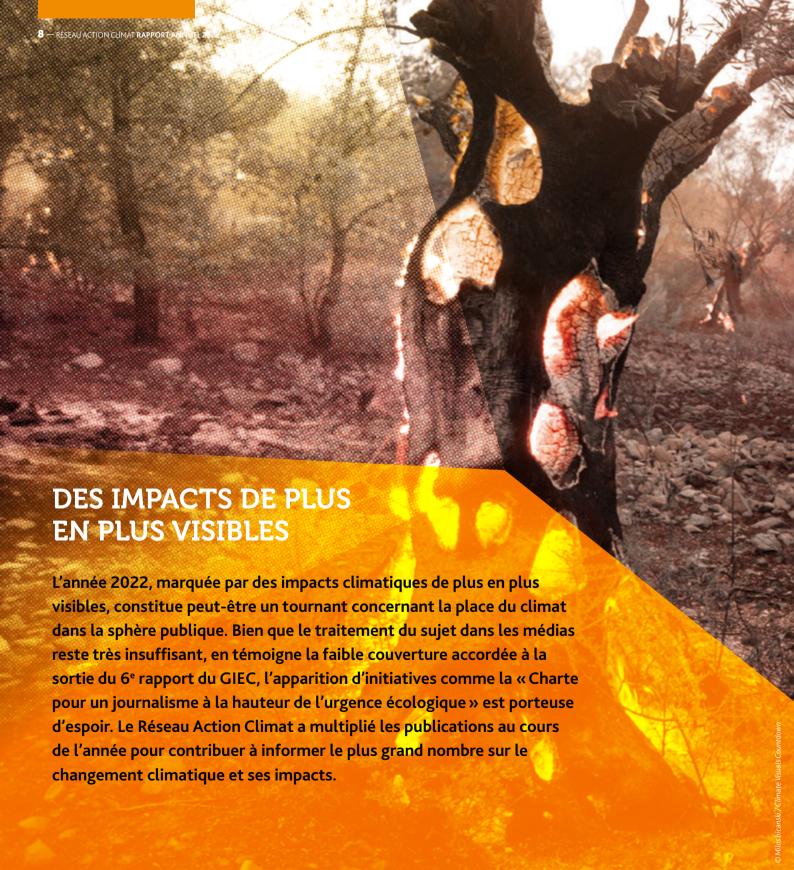




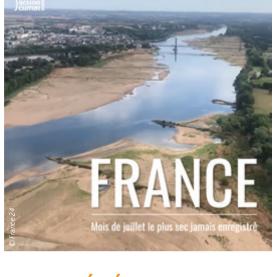


27000 SUR FACEBOOK

20000 SUR INSTAGRAM







L'ÉTÉ DE TOUS LES RECORDS

été 2022 a illustré plus que jamais les impacts du changement climatique: la France a connu son mois de juillet le plus sec depuis le début des relevés en 1947, des sécheresses historiques ont frappé la corne de l'Afrique comme la Chine, des inondations au Pakistan ont contraint 50 millions de personnes à se déplacer... Une saison tristement record, qui pourrait pourtant devenir la norme à partir d'un certain niveau de réchauffement.

Le Réseau Action Climat a communiqué sur les événements extrêmes de cet été mais aussi sur certains impacts en particulier: sur l'agriculture, la santé, la biodiversité, en Outre-mer... Plusieurs articles de vulgarisation ont actualisé et complété la rubrique « <u>Urgence</u> climatique »⁽²⁾ du site web.

L'ALERTE DU GIEC

e Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié la suite de son 6° rapport d'évaluation, sur « les Impacts, l'adaptation et la vulnérabilité » (en février) et « l'Atténuation du changement climatique » (en avril). Il décrit des effets néfastes importants sur la nature et les populations dans toutes les régions du monde, mais montre aussi que des solutions concrètes et efficaces sont à notre vues et 16 000 j'aime pour le décryptage du rapport « Atténuation du changement climatique » du GIEC sur Instagram

portée pour remplir nos objectifs climatiques... Reste donc à obtenir la volonté politique pour les mettre en œuvre. Le Réseau Action Climat a partagé sur les réseaux sociaux des infographies (réalisées en partenariat avec l'agence Datagora et l'activiste Camille Etienne) synthétisant les points clés de ces deux sujets, ainsi que des décryptages⁽¹⁾ plus détaillés sur son site web.

L'ÉCHÉANCE POLITIQUE DES ÉLECTIONS NATIONALES

Alors que la France a été condamnée pour inaction climatique dans l'Affaire du siècle, le quinquennat à venir est crucial pour accélérer très fortement une transition climatique et écologique juste. Les élections nationales revêtaient donc un caractère très particulier. Si la guerre en Ukraine et des enjeux politiciens au niveau national ont parfois concentré les débats lors de ces échéances électorales, le Réseau Action Climat a mis en avant les solutions pour transformer nos modes de production et de consommation et a donné les clés pour décrypter les intentions des candidats.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE: TOUS LES PROGRAMMES NE SE VALENT PAS

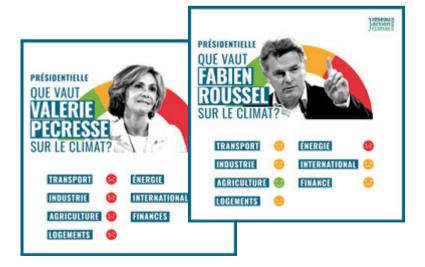
e Réseau Action Climat a d'abord établi un état des lieux en passant au crible les actions menées sur le climat par la majorité présidentielle depuis 2017⁽¹⁾ et a évalué leur efficacité pour baisser les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs les plus émetteurs. **116 000**VUES DE L'ÉMISSION

DE BLAST SUR NOTRE

DÉCRYPTAGE

Avec ses organisations membres, il a ensuite élaboré <u>un ensemble de mesures</u>⁽²⁾ pour une transition climatique ambitieuse et juste dans les secteurs des transports, de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, de l'international, du bâtiment et de la fiscalité verte. Il a rencontré les équipes de campagne pour que ces propositions soient intégrées dans les programmes électoraux.

Sur la base de ces mesures, le Réseau Action Climat a <u>décrypté</u> <u>les programmes des principaux candidats</u> (3), donnant une grille de lecture pour les électeurs sur la réelle ambition de chacun pour le climat. Ce décryptage a été relayé dans les médias, sur les réseaux sociaux et localement, en face à face, via les groupes locaux de Greenpeace.





⁽²⁾ https://reseauactionclimat.org/elections-2022-7-axes-pour-le-climat/



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES: ÉLIRE SES DÉPUTÉS, C'EST CHOISIR SA SOCIÉTÉ

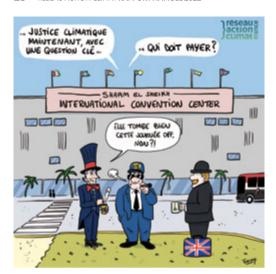
es élections législatives qui ont suivi l'élection présidentielle ont clos la séquence d'élections nationales au mois de juin. Le Réseau Action Climat a accompagné la mobilisation des groupes locaux dans leurs circonscriptions en faveur de la transition locale, afin de porter des recommandations auprès des candidats et candidates via notamment des ateliers « Rencontrons nos futurs députés » en collaboration avec GreenLex, le Pacte pour les Législatives et la FUB.

Le Réseau Action Climat a participé au Pacte pour les législatives (4), avec 7 thématiques clés sur lesquelles peuvent agir nos députés, comme l'aménagement et l'urbanisme, les mobilités, le financement de la transition locale, la transition énergétique ou encore l'agriculture et l'alimentation. Des visuels sur les réseaux sociaux ont permis de sensibiliser le grand public sur l'influence et les moyens d'action des députés sur ces thématiques.

⁽³⁾ https://reseauactionclimat.org/presidentielle-candidats-climat/

⁽⁴⁾ https://pactetransition-legislatives.org/





UNE COP 27 DÉCISIVE

a COP27 s'est déroulée en Afrique, un continent particulièrement touché par les impacts du changement climatique alors qu'il est responsable de moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Il était primordial que les priorités des pays en développement se retrouvent à l'ordre du jour.

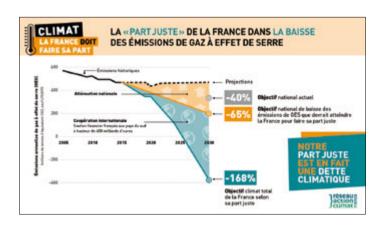
La COP27 a permis de mettre à l'agenda la question du financement des pertes et dommages, les conséquences irréversibles du changement climatique, portée depuis plus de 30 ans par les petits États insulaires et qui avait jusque-là fait l'objet d'un blocage complet des pays développés. Le Réseau Action Climat, avec d'autres organisations et aux côtés de milliers de personnes dans le monde entier, s'est mobilisé pour l'adoption d'un fonds dédié aux pertes et dommages. Une décision historique qui répond à un enjeu de justice climatique et d'équité. Maintenant, il est primordial de le rendre opérationnel. La COP27 a aussi été un moment capital pour poser les fondations du Bilan Mondial, un mécanisme d'évaluation mis en place par l'Accord de Paris. Son but ultime est de réhausser l'ambition des États en proposant un bilan de leur action collective deux ans avant la soumission de nouveaux objectifs. La société civile a déjà soumis des propositions durant cette COP, notamment sur la sortie des énergies fossiles ou encore sur la lutte contre le greenwashing au sein de l'ONU.

LA PART JUSTE DE LA FRANCE DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ertains pays, ceux qui ont davantage contribué à la crise climatique et qui ont les moyens d'y faire face, doivent en faire davantage. Le Réseau Action Climat, via un rapport, a calculé ce que devrait être <u>la juste part de la France dans la lutte contre le changement climatique</u>(1). Elle devrait ainsi avoir une baisse de

Pour faire sa juste part la France doit baisser ses émissions nationales de **65 %** d'ici 2030 et mettre en place une allocation de 362 milliards d'euros d'ici à 2030 pour les pays les plus vulnérables

ses émissions de gaz à effet de serre de 168 % d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990. Il est impossible de réduire ses propres émissions dans ces proportions. Mais la France peut faire sa « part juste » en baissant ses émissions nationales de 65 % d'ici à 2030 via des politiques ambitieuses et mettant en place une allocation de 362 milliards d'euros d'ici à 2030 pour des projets de lutte contre le changement climatique dans les pays du Sud particulièrement vulnérables.





EUROPE: CONCILIER SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE ET LUTTE CONTRE LA CRISE CLIMATIQUE SOUS PRÉSIDENCE **FRANÇAISE**

e 1^{er} janvier 2022, la France a pris la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne pour 6 mois : une opportunité stratégique pour accélérer les négociations des textes du Fit for 55 décisifs pour le climat et la justice sociale (fin de vente des véhicules thermiques, lutte contre la déforestation importée, accélération des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, marché carbone...) et pièce centrale du Green Deal.

Pendant cette présidence, le Réseau Action Climat a réalisé plusieurs décryptages de l'avancement des négociations et a présenté les attentes⁽²⁾ de ses associations membres. Le Réseau Action Climat s'est mobilisé⁽³⁾ pour que les textes du Fit for 55 amplifient le déploiement des énergies renouvelables pour atteindre 45 % du mix énergétique du continent en 2030, renforcent les mesures d'efficacité énergétique, permettent de tripler le nombre de rénovations performantes du bâtiment, mettent en place un plan d'économies d'énergie, ainsi qu'une stratégie pour décarboner l'industrie.

2022 aura été chamboulée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février, avec pour conséquence une crise énergétique d'ampleur qui a révélé les

0,2% c'est le taux annuel de rénovation énergétique des bâtiments en Europe. Il faudrait qu'il atteigne 3% par an pour réaliser les économies d'énergie nécessaires à la transition. dépendances de l'Union européenne vis-à-vis de ses voisins extérieurs. Pour cela, les propositions de la Commission européenne formulées dans le plan RepowerEU en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont été un levier utile. Le Réseau Action Climat a porté 7 mesures clés⁽⁴⁾ pour lutter contre le réchauffement climatique et garantir la sécurité énergétique de l'Europe.



LA SOBRIÉTÉ AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

LAISSER

CE PANNEAU ALLUMÉ

quand on nous

C'EST ABSURDE.

demande la sobriété,

La guerre en Ukraine, la hausse du prix des énergies et des produits alimentaires, l'arrêt des importations de gaz russe, mais aussi les problèmes rencontrés par le parc nucléaire national, ont mis l'enjeu de la sobriété sur le devant de la scène. Face à des risques de coupure pendant l'hiver, moins consommer d'énergie est devenu une priorité, mais aussi parfois une réalité imposée par les prix pour les ménages ou les entreprises les plus vulnérables. Or, la sobriété est un choix qui nécessite de s'organiser collectivement là où la privation est la conséquence d'un échec politique à anticiper une telle crise et à accompagner pleinement ceux qui en ont besoin.



LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'URGENCE

ace à l'arrêt des importations de gaz russe et de plus de la moitié des réacteurs nucléaires français du fait d'opérations de maintenance décalées et de corrosion détectée, les risques de coupure ont été réels l'hiver dernier. Cette situation a été aggravée par le retard pris dans le développement des énergies renouvelables (la France est le seul pays européen à ne pas avoir atteint son objectif pour 2020) et dans les économies d'énergie. Le Gouvernement a donc décidé de lancer un Plan sobriété. Le Réseau Action Climat a contribué aux travaux en proposant 8 conditions pour un Plan de sobriété efficace et juste⁽¹⁾. Si les leviers de la sobriété ont bien contribué à la baisse de la consommation d'énergie depuis l'été 2022, beaucoup reste à faire afin d'avoir un réel suivi des engagements des acteurs, d'intégrer également les carburants, de mieux prendre en compte l'accompagnement des ménages modestes, mais aussi de fixer un cadre réglementaire et législatif afin de réduire

le poids des véhicules neufs vendus ou encore de limiter la publicité, en particulier pour les produits et services énergivores et climaticides.

5 ans
L'OBJECTIF DE BAISSE DE
LA CONSOMMATION
D'ÉNERGIE FIXÉ EN 2015
POUR 2018, NON TENU,
A ÉTÉ DÉCALÉ DE 5 ANS



PROTÉGER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

S uite à l'invasion de l'Ukraine, le Réseau Action Climat a réagi face à la récupération de cet événement par les représentants majoritaires du secteur agricole souhaitant faire voler en éclat les maigres avancées environnementales de ces dernières années. Dans une lettre ouverte adressée⁽²⁾ au Ministre de l'Agriculture et au Président de la République, le Réseau Action Climat a réaffirmé, aux côtés de 27 autres organisations, que ce nouveau contexte, au contraire implique de redoubler de vigilance pour protéger la sécurité alimentaire et sanitaire du pays. Cela nécessite d'améliorer l'autonomie du système productif français en diminuant notre dépendance aux importations: soja, engrais, etc.



LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DANS LES SECTEURS LES PLUS ÉMETTEURS

En 2022, le Réseau Action Climat a continué d'agir pour proposer une transformation des principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre (transport, agriculture, industrie...).

L'OBSERVATOIRE CLIMAT ÉNERGIE: UN SUIVI CHIFFRÉ POUR UN DÉBAT ÉCLAIRÉ

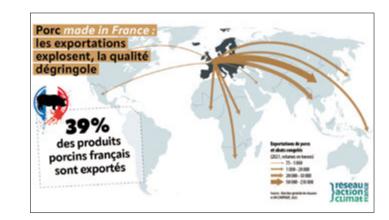
par le Réseau Action Climat afin d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs climatiques et énergétiques de la France, définis dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Il a été mis à jour en 2022 avec les chiffres concernant l'année 2021. Ces résultats ont été présentés en septembre lors d'une conférence de presse ainsi qu'au cours d'un petit-déjeuner avec des parlementaires.

LES TRANSPORTS, PREMIER SECTEUR ÉMETTEUR



es transports, premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France, est aussi le seul secteur dont les émissions ont augmenté en 2022 (+2 % par rapport à 2021). Si l'adoption au niveau européen de la fin de vente des véhicules diesel et essence en 2035 est une bonne nouvelle en

vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050, le Réseau Action Climat constate qu'aucune mesure structurante n'a été prise en France pour nous permettre de réduire rapidement les émissions de ce secteur. Face à ce constat, le Réseau Action Climat a proposé un vrai plan d'investissement dans les infrastructures de transport pour réussir la transition écologique⁽²⁾. Ce plan est composé de 5 mesures phares telles que l'instauration d'un moratoire sur les nouveaux projets routiers, la transformation du train en un moyen de transport de masse ou encore l'interdiction de toute extension ou construction de nouvel aéroport.



LES SECTEURS AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, À LA CROISÉE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

e secteur agricole n'a pas atteint son objectif de diminution des émissions de gaz à effet de serre alors même que les crises s'enchaînent et que certaines filières se tournent vers une production bas de gamme destinée à l'exportation. Au contraire, le secteur doit reprendre la main sur son avenir en assumant une diminution du nombre d'animaux d'élevage tout en entamant une réorientation agroécologique. Il doit rattraper l'occasion manquée de la révision de la politique agricole commune (absence d'aide au pâturage, insuffisance des aides à l'agriculture bio, etc.), ce qu'a voulu montrer l'association le Réseau Action Climat dans son rapport d'octobre « les coulisses de l'élevage d'exportation bas de gamme » (3).

L'année 2022 est aussi celle des occasions manquées pour lutter contre la précarité alimentaire et rendre l'alimentation durable et de qualité plus accessible. L'État a en effet décidé de ne pas apporter de soutien économique au secteur de la restauration collective pour lui permettre de proposer à toutes et tous plus de produits bio et locaux et d'écarter l'allocation financière dédiée aux dépenses alimentaires pour les ménages modestes. C'est

39%
DES PRODUITS
PORCINS FRANÇAIS
SONT EXPORTÉS

pourquoi le Réseau Action Climat a renforcé ses actions collectives avec les acteurs de la santé en particulier: prises de position au sein du Conseil national de l'Alimentation, organisation de webinaires avec la Société française de nutrition, etc.

⁽¹⁾ https://www.observatoire-climat-energie.fr/

⁽²⁾ https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2022/12/publication-invest-trans-web-pap.pdf

⁽³⁾ https://reseauactionclimat.org/publications/les-coulisses-de-lelevage-dexportation-bas-de-gamme-analyse-des-filieres-du-porc-lait-et-poulet-de-chair/

VERDIR LE BUDGET DE L'ÉTAT

de l'État et nos objectifs de lutte contre le changement climatique, le Réseau Action Climat s'est investi activement pour verdir le budget de la France. Il a publié <u>un rapport analysant les dépenses néfastes</u>(4) au climat et à la biodiversité dans le budget de l'État, qui s'élèvent à 67 milliards d'euros! Il a agi en faveur d'un projet de loi de finances plus écologique et social pour 2023. Enfin, il a porté activement la mise en place d'une programmation financière pluriannuelle pour le

climat, proposition qui a été adoptée dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques de 2023.

67 MDS €

DE DÉPENSES

PUBLIQUES NÉFASTES

AU CLIMAT ET À LA

BIODIVERSITÉ

ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES: UNE NÉCESSITÉ RENFORCÉE PAR LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

a guerre en Ukraine, avec l'arrêt des importations de gaz russe, mais également l'indisponibilité d'un grand nombre de réacteurs nucléaires en France, ont rendu d'autant plus vital le développement accéléré des énergies renouvelables, dans le respect de la biodiversité, afin de renforcer notre souveraineté énergétique, de nous prémunir des crises à venir et de préserver les ménages, les entreprises et les collectivités de la volatilité des prix. Le Réseau Action Climat a développé des propositions pour lever les freins au développement des énergies renouvelables⁽⁵⁾, en particulier dans le projet de loi d'accélération. Le texte, s'il apporte quelques avancées, est resté par ailleurs très timoré sur d'autres aspects et n'aura pas un impact suffisant pour rattraper rapidement le retard français. La programmation écologique prévue en 2023 devra apporter des leviers complémentaires afin de changer réellement de braquet.

ENGAGER LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE LOURDE

ertaines filières de l'industrie sont particulièrement impactantes sur le climat. C'est le cas notamment de la production de ciment ou d'acier. En France, 40 sites industriels sont à l'origine de 10 % des émissions de gaz à effet de serre nationales. Le Réseau Action Climat a travaillé en lien avec l'ADEME pour valoriser les solutions de décarbonation de ces filières: organisation d'une table-ronde sur la filière ciment-béton, participation aux travaux des commissions de normalisation béton, contribution aux concertations sur le projet de loi industrie verte. Si l'urgence de la décarbonation des sites les plus émetteurs a amené l'État à allouer des aides publiques pour l'accélérer, un bilan devra être réalisé en 2023 afin d'en évaluer les avancées réelles.

L'avenir, c'est la justice climatique



LA JUSTICE SOCIALE AU CŒUR DES ENJEUX

Convaincu que la transition écologique ne pourra se réaliser qu'accompagnée de davantage de justice sociale, le Réseau Action Climat a porté auprès des pouvoirs publics des mesures garantissant à tous un accès aux solutions alternatives et ne laissant personne de côté. Alors que l'inflation grève le budget des ménages, en particulier les plus modestes, cet enjeu ne peut plus être considéré comme secondaire. Le Réseau Action Climat a donc acté, sortant ici du champ strict de la lutte contre le changement climatique, de demander une augmentation des minima sociaux et des bas salaires.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DES SOLUTIONS

Tout le travail du Réseau Action Climat s'inscrit dans un triptyque: accélération de la transition, sobriété et lutte contre la précarité. Cette dernière priorité est d'autant plus importante avec la crise que nous traversons, liée à notre dépendance aux énergies fossiles et au retard que nous avons pris dans la transition écologique. Le Réseau Action Climat s'est ainsi mobilisé lors du projet de loi « pouvoir d'achat » et a défendu, avec les acteurs de lutte contre la précarité, une transition juste pour toutes et tous avec à la fois des réponses d'urgences à la crise (amélioration des dispositifs exceptionnels de soutien aux ménages pour qu'ils soient recentrés vers ceux qui en ont le plus besoin) mais aussi des mesures structurelles pour sortir durablement les ménages de la précarité et enclencher la transition juste de notre société.





ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

a question de l'emploi constitue un nœud essentiel de la transition écologique. Elle peut devenir un point de blocage si les mutations des secteurs les plus émetteurs (pétrochimie, ciment, transport routier, aéronautique...) ne sont pas correctement anticipées et les travailleurs de ces secteurs correctement accompagnés dans leur reconversion professionnelle. Or, cet enjeu n'est pas encore pris en charge de manière systémique par les pouvoirs publics et les entreprises. C'est pourquoi le Réseau Action Climat et l'Institut Veblen ont analysé dans un rapport⁽¹⁾ l'accompagnement proposé pour les salariés du charbon, afin d'élaborer des recommandations pour l'État, les collectivités et les entreprises. La planification écologique prévue en 2023 devra intégrer ce volet des emplois, avec l'anticipation et l'accompagnement des reconversions professionnelles.

ACCOMPAGNER SOCIALEMENT LA TRANSITION DE LA MOBILITÉ

ans son nouveau rapport⁽²⁾, le Réseau Action Climat a évalué le coût moyen de possession et d'usage de la voiture. En raison notamment de la hausse du prix des carburants, ce coût est estimé en 2022 à 4210 €/an, soit 350 €/mois et pourrait même atteindre près de 4920 € en 2027. La voiture est responsable de près de 15 % des émissions de gaz à effet de serre françaises et reste une des premières sources de pollution de l'air. Sur la base de ce constat, le Réseau Action Climat a formulé 19 propositions pour construire un système de mobilité du quotidien plus juste et plus durable : développement massif des investissements

350€

C'est ce que coûte en moyenne chaque mois une voiture en 2022 dans les transports collectifs et le vélo, instauration d'un ticket climat exceptionnel à 30€ par mois pour les transports du quotidien, ou encore renforcement des aides à l'achat d'un véhicule moins polluant pour les ménages les plus modestes. Les solutions existent et pourraient être mises en œuvre rapidement au niveau national.





86,7 MILLIARDS €

C'est le montant mis à disposition par l'Union européenne pour accompagner les ménages dans la transition entre 2026 et 2032

LE FONDS SOCIAL CLIMAT: INTÉGRER LA TRANSITION JUSTE DANS LE GREEN DEAL EUROPÉEN

une des discussions centrales du paquet de lois « Fit for 55 » en 2022 a été de créer un second marché carbone qui vise à réduire les émissions de CO₂ des secteurs très émetteurs de l'UE en donnant la possibilité aux entreprises d'acheter des droits à polluer pour émettre au-delà du plafond fixé.

Le Réseau Action Climat s'est opposé à la mise en place de ce marché carbone sur les secteurs du bâtiment et du chauffage car il fait peser le coût de la transition sur les ménages et renforce les inégalités. En effet, les ménages n'ont pas toutes les clefs en main pour réorienter leur consommation de transport ou de chauffage. Par exemple, les locataires paieront le prix du CO₂ alors qu'ils ne sont responsables ni de la rénovation de leur logement, ni du système de chauffage.

Pour compenser cette mesure, le Réseau Action Climat a proposé <u>la création d'un</u> <u>Fonds social climat</u>⁽³⁾, destiné à l'accompagnement des ménages dans la transition. Mais le montant de ce fonds est insuffisant (86,7 milliards d'euros) et sa mise en place en 2026 trop tardive pour compenser l'augmentation des coûts des ménages les plus vulnérables et dépendants, ou investir dans les solutions de transition.

NOS FINANCES EN 2022

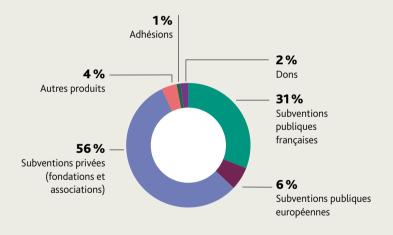
En 2022, le budget du Réseau Action Climat s'élève à 1847 105 € et présente un résultat positif de 67 867 €.

Les comptes de l'association sont contrôlés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes (rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2022).

NOS PRINCIPAUX FINANCEURS EN 2022

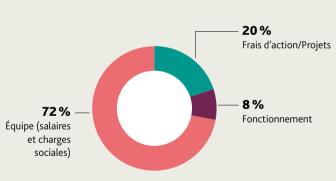


LES PRODUITS EN 2022



En 2022, les ressources du Réseau Action Climat proviennent à 93 % de subventions, publiques et privées, pour un montant de 1717 285 €. Les subventions publiques (37 % du total des produits) comprennent les subventions nationales, de collectivités territoriales, d'instituts publics et les fonds européens. Les subventions privées (56 % du total des produits) proviennent de fondations et associations. Les cotisations des membres et dons représentent 3 % des produits en 2022.

LES CHARGES EN 2022



Les dépenses de personnel (salaires, charges, impôts et taxes) représentent la plus grande part (72 %) des charges de l'association en 2022. Au 31 décembre 2022, le Réseau Action Climat comptait 20 salarié-e-s (19 en CDI et 1 en CDD). Les frais d'action/de projets de l'association concernent les dépenses liées à la mise en œuvre des actions de plaidoyer, d'expertise, de communication et de sensibilisation (honoraires, déplacements, publications, etc.). Les frais de fonctionnement représentent 8% des dépenses totales en 2022.



Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le changement climatique













































